



UN TREMPLIN VERS L'EMPLOI, DES MÉTIERS AU CŒUR DE LA VIE

Secteur d'activité très dynamique, les services à la personne offrent de belles opportunités d'emploi. Le vieillissement de la population, le changement des modes de vie, le fort taux de natalité, le retour à un commerce de proximité, l'essor du tourisme en milieu rural, participent à ce développement.

Les débouchés professionnels sont donc nombreux et le CAP agricole SAPVER s'inscrit dans cette dynamique en proposant une formation en lien avec les besoins de la population.

Exercer un métier de service requiert non seulement des compétences et des techniques professionnelles approfondies mais aussi des valeurs humaines indispensables comme le respect, la considération et l'engagement de soi.

Ces valeurs sont celles que défend et transmet le LEAP Cestac la Gardiole depuis de nombreuses années. Ainsi, nos élèves bénéficient de l'expérience et des conseils de l'équipe éducative et de notre réseau de partenaires professionnels afin de les accompagner tout au long de leur parcours scolaire et de les conduire vers la réussite professionnelle.

3 ATOUTS POUR RÉUSSIR

UN ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL ET GÉNÉRAL

adapté à vos besoins

UNE FORMATION SOLIDE

- 12 semaines de formation en entreprise ou collectivité.
- 1 semaine de stage ESSDD.

NOMBREUX DÉBOUCHÉS:

- Entrer dans la Vie active.
- Accéder aux concours.
- Poursuivre ses études.

LES + DE CESTAC-LA GARDIOLE

- Accompagnement individualisé (épreuve terminale et orientation)
- TP en cuisine pédagogique et salle de soins à la personne
- Partenariat avec structures locales
 - Intervenants institutionnels



LE TITULAIRE DU CAP AGRICOLE SAPVER

Il est employé au sein de diverses structures publiques ou privées, correspondant aux :

- lieux de vie : domicile ou structure collective d'hébergement (de type maison de retraite, EHPAD, foyer-logement...),
- lieux d'accueil journalier: crèche halte-garderie, établissement scolaire, hôpital de jour...,
- lieux de travail : entreprise, même si cela est une caractéristique plutôt urbaine.

Assure des activités d'accueil/vente. Ces métiers s'exercent au sein :

- de magasins de détail en alimentation générale ou spécialisée,
- d'entreprises artisanales (fromagerie, boucherie, boulangerie, ...),
- · de petites et moyennes surfaces,
- de commerces itinérants (les marchés par exemple),
- de structures touristiques en milieu rural (hôtels/restaurants, chambres et tables d'hôtes...).

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Découvrir la diversité des activités et des structures liées à l'accueil/ vente et aux services à la personne.
- Commencer à construire son expérience professionnelle.
- Préparer un diplôme de niveau V associant formation générale et formation professionnelle.
- Devenir citoyen : apprendre à vivre en collectivité, s'ouvrir sur le territoire et le monde qui nous entoure.

LA FORMATION

- 2 années de formation à raison de 29 heures par semaine dont 40 % consacrées aux enseignements généraux et 60 % consacrées aux enseignements professionnels.
- 12 semaines de périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) dont 11 semaines prises sur la scolarité (6 semaines dans le secteur des services à la personne et 6 semaines dans le secteur de l'accueil/vente).
- 1 semaine de stage collectif, prise sur la scolarité, consacrée aux thématiques liées à l'éducation à la santé, à la sécurité et au développement durable (ESSDD)

DES MODULES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS

- Entreprise et vie professionnelle.
- Bases scientifiques liées aux domaines professionnels (Services aux personnes et Accueil/Vente).
- Techniques et pratiques professionnelles.
- · Approfondissement professionnel.

DES MODULES GÉNÉRAUX

- Expression française et communication.
- Mathématiques.
- · Langue vivante.
- Éducation physique et sportive.
- Connaissance du monde actuel.

L'EXAMEN

Le CAP agricole SAPVER est soumis :

- au contrôle continu en cours de formation (CCF) : 12 CCF répartis sur les 2 années de formation,
- à une épreuve terminale consistant à soutenir oralement devant un jury, composé de deux enseignants et d'un professionnel, des fiches d'activités réalisées pendant les périodes de formation en milieu professionnel.

LES CONDITIONS D'ADMISSION

- Élèves issus de classe de 3^e Générale, Professionnelle, DP3 ou DP6, d'Insertion, SEGPA.
- Élèves issus d'un autre CAP agricole ou CAP.
- Élèves issus de CLIPA ou de CPA.
- · Admission sur dossier et entretien de motivation.





Le LEAP Cestac La Gardiole est un établissement privé sous contrat d'association avec le Ministère de l'Agriculture.



PORTES
OUVERTES
2024

MERCREDI 7 FEVRIER 13H - 17H

VENDREDI 26 AVRIL 16H - 20H

Informations et inscriptions ouvertes **04 67 78 71 48**

www.cestaclagardiole.fr

ı



2 rue du couvent 34770 GIGEAN

Renseignements au **04 67 78 71 48**

Le LEAP Cestac La Gardiole est un établissement privé sous contrat d'association avec le Ministère de l'Agriculture.







LYCÉE D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PRIVÉ